

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 14 juin 2016

Point de décision

Point d'information

### SUJET :

**NOMINATION DU CHEF DU DÉPARTEMENT D'OBSTÉTRIQUE-  
GYNÉCOLOGIE-PÉRINATALITÉ DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-  
MONTRÉAL**

**PROVENANCE :** Direction des services professionnels  
**PERSONNE RESPONSABLE :** Josée Savoie, M.D., DSPH  
**SECTEUR D'ACTIVITÉ :** Affaires médico-administratives

### SOMMAIRE :

À la suite des travaux du comité de nomination pour le choix du chef du Département d'obstétrique-gynécologie-périnatalité du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et la Faculté de médecine de l'Université de Montréal ont entériné la recommandation du comité de nomination. En conséquence, nous proposons la nomination de la docteure Sonia Gagnon à titre de chef du Département d'obstétrique-gynécologie-périnatalité du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, pour un mandat de quatre ans.

### OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

### IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

### PROJET DE RÉSOLUTION :

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** d'accepter la nomination de la **docteure Sonia Gagnon** à titre de chef du Département d'obstétrique-gynécologie-périnatalité du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour un premier mandat de quatre ans.

En plus des fonctions prévues à la Loi pour le chef du département, la Dre Gagnon se voit signifier des attentes particulières en ce qui concerne les dossiers suivants :

- Unifier tous les membres au sein du Département d'obstétrique-gynécologie-périnatalité;
- Créer et favoriser un climat propice à l'enseignement en améliorant l'encadrement des résidents en médecine familiale qui font leur formation en obstétrique;
- Hiérarchiser, intégrer et harmoniser la pratique en gynécologie sur les trois sites (Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, Hôpital Fleury et Hôpital Jean-Talon);
- Consolider l'équipe de pédiatrie en favorisant le recrutement d'un nombre suffisant d'effectifs afin d'éviter toute rupture de service;
- Poursuivre la collaboration du département dans le projet d'implantation d'une maison de naissance.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 14 juin 2016

Point de décision

Point d'information

### SUJET :

**NOMINATION DU CHEF DU DÉPARTEMENT DES SOINS CRITIQUES DU  
CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

**PROVENANCE :** Direction des services professionnels

**PERSONNE RESPONSABLE :** Josée Savoie, M.D., DSPH

**SECTEUR D'ACTIVITÉ :** Affaires médico-administratives

### SOMMAIRE :

À la suite des travaux du comité de nomination pour le choix du chef du Département des soins critiques du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et la Faculté de médecine de l'Université de Montréal ont entériné la recommandation du comité de nomination. En conséquence, nous proposons la nomination du docteur Patrick Bellemare à titre de chef du Département des soins critiques du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, pour un mandat de quatre ans.

### OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

### IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

### PROJET DE RÉSOLUTION :

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** d'accepter la nomination du **docteur Patrick Bellemare** à titre de chef du Département des soins critiques du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour un premier mandat de quatre ans.

En plus des fonctions prévues à la Loi pour le chef du département, le Dr Bellemare se voit signifier des attentes particulières en ce qui concerne les dossiers suivants :

- Intégrer et hiérarchiser les services de soins critiques sur les trois sites et voir à l'atteinte des standards de qualité équivalents dans chaque milieu;

- Travailler en collaboration avec le Département de médecine d'urgence, le Département de chirurgie et l'Université de Montréal afin de favoriser le retour des stages en traumatologie pour les résidents en chirurgie de l'Université de Montréal;
- Évaluer les besoins en effectifs en tenant compte des impacts de la Loi 20 sur le recrutement des Services des soins critiques de l'Hôpital Fleury (diminution des omnipraticiens à envisager);
- Favoriser la mission universitaire en se concentrant tout particulièrement sur la recherche et en maintenant sa mission d'enseignement déjà reconnue;
- Participer à l'élaboration du plan clinique du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 14 juin 2016

Point de décision

Point d'information

### SUJET :

**NOMINATION DU CHEF DU DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

**PROVENANCE :** Direction des services professionnels

**PERSONNE RESPONSABLE :** Josée Savoie, M.D., DSPH

**SECTEUR D'ACTIVITÉ :** Affaires médico-administratives

### SOMMAIRE :

À la suite des travaux du comité de nomination pour le choix du chef du Département de chirurgie du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et la Faculté de médecine de l'Université de Montréal ont entériné la recommandation du comité de nomination. En conséquence, nous proposons la nomination du docteur Ronald Denis à titre de chef du Département de chirurgie du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, pour un mandat de quatre ans.

### OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

### IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

### PROJET DE RÉSOLUTION :

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** d'accepter la nomination du **docteur Ronald Denis** à titre de chef du Département de chirurgie du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour un premier mandat de quatre ans.

En plus des fonctions prévues à la Loi pour le chef du département, le Dr Denis se voit signifier des attentes particulières en ce qui concerne les dossiers suivants :

- Poursuivre la réflexion et la consultation au sujet de la hiérarchisation des soins au sein du CIUSSS qu'il a déjà amorcé;

- S'assurer de maintenir et consolider le mandat universitaire par le choix judicieux de ses prochains candidats;
- Poursuivre son travail pour assurer la pérennité des services plus précaires au sein de son département;
- Diminuer et éliminer les cas hors-délai en attente de chirurgie, en respect des normes émises par le MSSS;
- Préparer une relève pour le prochain chef de Département de chirurgie.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 14 juin 2016

Point de décision

Point d'information

**SUJET :** NOMINATION DU CHEF DU DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE MÉDICALE DU  
CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

**PROVENANCE :** Direction des services professionnels

**PERSONNE RESPONSABLE :** Josée Savoie, M.D., DSPH

**SECTEUR D'ACTIVITÉ :** Affaires médico-administratives

### SOMMAIRE :

À la suite des travaux du comité de nomination pour le choix du chef du Département de biologie médicale du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et la Faculté de médecine de l'Université de Montréal ont entériné la recommandation du comité de nomination. En conséquence, nous proposons la nomination de la docteure Inès Chamakhi à titre de chef du Département de biologie médicale du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, pour un mandat de quatre ans.

### OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration

### IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

### PROJET DE RÉOLUTION :

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** d'accepter la nomination de la **docteure Inès Chamakhi** à titre de chef du Département de biologie médicale du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour un premier mandat de quatre ans.

En plus des fonctions prévues à la Loi pour le chef du département, la Dre Chamakhi se voit signifier des attentes particulières en ce qui concerne les dossiers suivants :

- Favoriser la création d'un seul département de biologie médicale et des services intégrés au sein du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal;

- Voir au maintien de la mission universitaire du département tant en recherche qu'en enseignement;
- Poursuivre la participation active dans le projet OPTILAB en privilégiant la qualité et la prestation sécuritaire des services de laboratoires, en particulier en ce qui concerne les créneaux d'excellence tertiaires de l'établissement;
- Voir à l'unification des processus et à l'implantation d'un standard de qualité basé sur les meilleures pratiques pour les laboratoires du CIUSSS.